



**Conférence des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr. générale  
3 février 2011  
Français  
Original: anglais

**Conseil du commerce et du développement**  
**Commission du commerce et du développement**  
**Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits**  
**de base et le développement**  
**Troisième session**  
Genève, 24 et 25 mars 2011  
Point 5 de l'ordre du jour provisoire

**Approches novatrices pour résoudre les problèmes relatifs  
aux produits de base dans le cadre de partenariats  
multipartites efficaces**

**Note du secrétariat de la CNUCED\***

*Résumé*

Au cours des cent dernières années environ, diverses méthodes ont été élaborées et mises en œuvre à différents niveaux pour régler la «problématique des produits de base». Ces méthodes ont obtenu des résultats mitigés, et la persistance de cette problématique en ce XXI<sup>e</sup> siècle appelle donc de nouvelles approches novatrices, pragmatiques et efficaces avec la participation de diverses parties prenantes qui sont des intervenants clés des chaînes mondiales de valeurs, à savoir le secteur public, le secteur privé et les organisations à but non lucratif de la société civile. La présente note commence par exposer pourquoi une telle approche multipartite est nécessaire et à en présenter les caractéristiques, puis s'intéresse à plusieurs questions clés qui devraient être traitées au moyen de programmes de partenariats efficaces, notamment les politiques et stratégies en matière de produits de base, l'accès au marché, le financement et les marchés à terme, ainsi que les questions de gouvernance et de responsabilité (dans le secteur des industries extractives). La dernière partie est consacrée à quelques observations.

\* Le présent document a été soumis à la date indiquée ci-dessus en raison de retards survenus dans la procédure de traitement de la documentation.

## Introduction

1. Les produits de base et la pauvreté sont liés de façon indissociable. On estime que dans le monde en développement 2,3 milliards de personnes, en particulier de ruraux pauvres et de femmes, pratiquent une agriculture à petite échelle<sup>1</sup>. L'agriculture est à la base d'une croissance économique diversifiée et du développement durable même si, dans un petit nombre de pays, l'économie repose sur l'exploitation de ressources non renouvelables et/ou le tourisme. Par conséquent, il est essentiel que la lutte contre la pauvreté, premier des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), commence par résoudre la problématique des produits de base, omniprésente dans la plupart des pays en développement qui sont tributaires de ces produits, notamment dans les pays les moins avancés (PMA).

2. De nombreuses institutions internationales, organismes privés, organismes donateurs et organisations de la société civile s'intéressent à cette question, parfois depuis les années 1800<sup>2</sup>. Au début des années 60, le Kennedy Round a mis l'accent sur les tarifs douaniers et la nécessité de trouver un mécanisme international permettant de régler les questions liées aux produits de base. Ces deux thèmes figuraient en bonne place à l'ordre du jour de la première Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, tenue en 1964 à Genève, ainsi que de la deuxième Conférence, tenue en 1968 à New Delhi, et ont conduit à la conclusion d'accords internationaux sur les principaux produits de base. Au cours des années 80, les institutions de Bretton Woods ont préconisé des politiques néolibérales pour remédier aux distorsions créées par les politiques mises en œuvre, notamment le démantèlement des offices de commercialisation des produits agricoles et des mécanismes de stabilisation des prix. Les résultats de ces initiatives louables ont été mitigés. À l'heure actuelle, le fait que le Cycle de négociations commerciales de Doha, qui a pour objectif une nouvelle libéralisation du commerce mondial des produits agricoles, n'ait toujours pas été mené à bien représente un revers important pour les pays en développement dont l'économie repose sur les produits de base comme pour les PMA.

3. Le fait que la problématique des produits de base persiste toujours en ce XXI<sup>e</sup> siècle, en dépit des nombreuses initiatives passées et actuelles, montre bien que tout ne va pas pour le mieux dans les pays tributaires de ces produits, notamment les pays en développement et les pays les moins avancés.

4. Au cours des dix dernières années, ces questions, ainsi que d'autres événements clefs à savoir la forte augmentation des prix des produits de base (2002-2007), la crise mondiale de l'alimentation et de l'énergie (2008), la crise financière mondiale (2009) et la volatilité récente des marchés des produits de base (dernier trimestre de 2010), sont revenus au premier plan des préoccupations de la communauté internationale. Toutefois, le peu de

---

<sup>1</sup> Les données de recensement montrent qu'environ 450 millions de ménages exploitent des superficies égales ou inférieures à deux hectares dans les pays en développement. Si on fait l'hypothèse que chaque ménage compte en moyenne cinq membres, c'est 2,25 milliards de personnes, soit un tiers de la population mondiale (6,8 milliards), qui travaillent dans le secteur de l'agriculture.

<sup>2</sup> Dans les années 1840, de très fortes fluctuations de la production annuelle de céréales dans l'ouest des États-Unis ont conduit à la découverte de l'inefficacité des prix et à des difficultés financières pour les producteurs comme pour les consommateurs. Les cycles d'abondance et de famine ont incité une poignée de négociants en céréales à mettre en commun leurs ressources et à créer un «marché à terme», le Chicago Board of Trade (CBOT). Le CBOT a assuré la stabilité des prix et des approvisionnements en céréales tout au long de l'année. En 2007, il a fusionné avec le Chicago Mercantile Exchange (CME) pour former le CME Group, qui est le premier marché mondial pour les dérivés.

résultats des initiatives passées et présentes, la complexité et l'énormité des problèmes ainsi que la persistance de la problématique des produits de base impliquent une coopération novatrice entre gouvernements, secteur privé et organisations de la société civile.

5. La présente note commence par exposer brièvement pourquoi des partenariats entre les principaux intervenants des chaînes mondiales d'approvisionnement en produits de base – secteurs public et privé, y compris l'ONU, et organisations de la société civile – est essentielle. Elle examine ensuite un certain nombre de questions concernant l'accès aux marchés – mesures non tarifaires, financement et marchés dérivés, informations sur le marché et les services ainsi que gouvernance, transparence et responsabilité (des industries extractives), – et se termine par un certain nombre de recommandations.

## **I. L'intérêt de partenariats multipartites pour le règlement de problèmes liés à la production et au commerce des produits de base et de problèmes connexes**

### **A. Les produits de base et la pauvreté sont indissociablement liés**

6. Dans les pays en développement, l'agriculture reste le principal secteur d'activité économique, représentant environ 30 à 65 % du produit intérieur brut (PIB) et étant à l'origine d'une part importante de l'épargne intérieure. Elle est également une source d'emplois et de revenus pour 2,3 milliards de personnes, notamment les ruraux pauvres, les femmes et les enfants. Il est donc essentiel que la lutte contre la pauvreté (OMD 1) commence par la recherche de solutions aux problèmes anciens et à la problématique concernant la production et le commerce de produits de base dans les pays en développement tributaires de ces produits ainsi que dans les PMA. Un plus large accès au marché et une réduction des mesures qui faussent le commerce international (OMD 8) permettraient à ces pays, toute chose égale par ailleurs, de parvenir plus facilement à une croissance économique tirée par les échanges et au développement durable.

7. La structure actuelle de la production et du commerce des produits de base trouve son origine dans la «route de la soie» au I<sup>er</sup> siècle<sup>3</sup>. Depuis lors, les questions et la problématique liées aux produits de base préoccupent les institutions internationales, les organismes donateurs, le secteur privé et les organisations de la société civile.

### **B. Initiatives passées et actuelles**

8. Au début des années 60, le Kennedy Round a mis l'accent sur les droits de douane et sur la stabilité des prix et de la production des produits de base. Les questions et les problèmes liés à ces produits figurent au cœur du programme de travail de la CNUCED depuis sa création en 1964<sup>4</sup>. Au cours des années 80, les institutions de Bretton Woods ont préconisé des politiques néolibérales qui ont conduit au démantèlement des offices de commercialisation agricole publics ou gérés par le secteur public et à l'adoption de

<sup>3</sup> Au I<sup>er</sup> siècle, la «route de la soie» était composée d'importantes voies d'échanges commerciaux, culturels et technologiques entre de nombreux pays, en particulier en Asie. La Chine exportait de la soie, des épices, du thé et de la porcelaine tandis que pour sa part l'Inde exportait de l'ivoire, des tissus, des pierres précieuses et du poivre.

<sup>4</sup> Voir CNUCED (2010). Évolution des marchés de produits de base et problèmes qui se posent sur ces marchés: situation actuelle et perspectives. Document TD/B/C.I/MEM.2/13 établi pour la présente réunion.

mécanismes de stabilisation des prix. L'agriculture n'était plus que l'un des cinq domaines examinés dans le cadre du huitième Cycle de négociations commerciales (le Cycle de l'Uruguay) du GATT, qui a débouché sur l'Accord de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur l'agriculture. Cet accord avait pour objectif une plus grande libéralisation des échanges agricoles dans trois grands domaines: les mesures de soutien intérieur, les subventions à l'exportation et l'adoption de mesures plus générales en vue de remédier à certains problèmes existants de longue date.

9. Ces initiatives ont eu des résultats mitigés. La plupart des accords internationaux relatifs aux produits de base se sont effondrés ou sont devenus caducs pour diverses raisons<sup>5</sup>, alors que la volatilité des prix a persisté et s'est même accentuée au cours des dernières années en raison de liens plus étroits entre produits de base d'une part et marchés financiers et changements climatiques d'autre part. Les réformes de politiques macroéconomiques préconisées par les institutions de Bretton Woods n'ont guère permis de résoudre les problèmes de production et d'exportation des pays en développement tributaires des produits de base. Aujourd'hui, le retard pris dans le cadre du Cycle de négociations commerciales de Doha, qui porte sur des questions clés telles que les mesures de soutien intérieur et les subventions des exportations agricoles, représente un très sérieux revers pour ces pays comme pour les PMA.

### C. Persistance de la problématique des produits de base

10. La persistance de la problématique des produits de base (voir encadré 1), et ce en dépit de nombreuses initiatives et de nombreux travaux de recherche et d'analyse, a gêné les efforts de développement de plusieurs pays tributaires de ces produits.

#### Encadré 1

#### La «problématique des produits de base»

##### Agriculture

Il s'agit: a) d'une forte dépendance à l'égard d'un petit nombre de produits de faible valeur et volumineux; b) de l'existence de marchés mondiaux peu réactifs, sur lesquels existent une offre excessive et volatile; c) de la baisse tendancielle des prix réels et de la détérioration des termes de l'échange tout au long des chaînes mondiales; d) de l'inefficacité de l'offre – faible accès à un crédit abordable ainsi qu'à des services de financement et d'assurance, faibles compétences en matière de création d'entreprises, coûts élevés des intrants (énergie, transport, produits chimiques); e) de l'absence de concurrence, de la faible diversification horizontale et verticale et d'une faible valeur ajoutée; f) de la forte concentration des marchés et des produits d'exportation; g) de la prolifération de normes de sécurité agroalimentaires strictes, de législations applicables aux aliments et de règlements techniques; h) de la pléthore de mesures faussant les échanges (par exemple, barrières tarifaires et non tarifaires, subventions à l'exportation, mesures de soutien intérieur; i) de l'existence de crêtes tarifaires et de la progressivité des droits de douanes; j) de la réduction de l'aide publique au développement (APD) ainsi que des investissements étrangers et locaux, y compris dans la recherche-développement (R-D).

<sup>5</sup> Pour plus de détails, voir *ibid.*

### Activités extractives et métaux, pétrole et énergie

La plupart des problèmes que connaît l'agriculture se retrouvent dans d'autres secteurs d'exploitation des ressources non renouvelables, qui connaissent toutefois également des problèmes spécifiques, notamment: a) le «syndrome hollandais» et la «malédiction des ressources»; b) des problèmes de gouvernance, notamment le manque de transparence et de responsabilité et la recherche de rentes; c) un cadre législatif en matière budgétaire et fiscale peu développé, voire non existant; d) le manque d'efficacité de l'extraction des ressources et de l'emploi des rentes qu'elles procurent, en particulier l'absence de réinvestissement dans des activités génératrices de capital (par exemple l'éducation, la santé et les infrastructures); e) un faible contenu local (par exemple en ce qui concerne l'exploitation des ressources minières ou les contrats de services); f) le manque de capitaux, de technologies de pointe et de compétences en matière de gestion, ainsi que les préoccupations de plus en plus importantes en matière d'environnement (concernant par exemple les émissions de gaz à effet de serre et les législations en la matière, l'énergie, les changements climatiques, et les besoins accrus en combustible renouvelable).

11. Ces problèmes, qui ne sont pas récents, ont entravé la production et le commerce des produits de base et sont à l'heure actuelle exacerbés par toute une série de nouveaux problèmes, plus complexes et plus exigeants, tels que la prolifération des mesures non tarifaires (par exemple les normes de qualité et de sécurité des aliments) et la place de plus en plus grande des préoccupations d'ordre environnemental (changements climatiques) ainsi que l'adoption de dispositions législatives favorisant le recours aux sources d'énergie renouvelables, en particulier aux biocarburants. De même, les mesures de précaution prises par les gouvernements (par exemple, les restrictions aux exportations) face à la volatilité récente des marchés alimentaires mondiaux non seulement faussent les échanges mais envoient de mauvais signaux qui découragent les investissements, la diversification et la croissance de la productivité. Par ailleurs, la domination de plus en plus marquée exercée par les sociétés transnationales et les vastes supermarchés de chaînes mondiales de valeurs ainsi que les opérations de restructuration interne (telles que réduction d'effectifs, licenciements, fusions et acquisitions) prises à la suite de la crise financière et économique mondiale pénalisent les pays en développement fortement tributaires des produits de base, non seulement parce que les prix leur sont imposés mais également parce qu'ils se trouvent aux premiers échelons des chaînes de valeurs et voient donc leur part des bénéfices diminuer en cas de restructuration en amont. Enfin, l'importance économique de plus en plus grande des économies émergentes, par exemple des BRIC<sup>6</sup>, notamment de la Chine et de l'Inde, a modifié la structure économique et géopolitique du commerce mondial des produits de base, ce qui a d'importantes conséquences sur les investissements dans le secteur et, par contrecoups, sur la production et les exportations des produits de base des pays en développement producteurs et des PMA.

#### D. Les partenariats multipartites sont-ils la solution?

12. Les problèmes créés par l'ampleur, la profondeur et la complexité de la problématique des produits de base sont tels qu'aucun gouvernement, aucun secteur privé ou aucune organisation de la société civile ne peut à lui seul ou à elle seule les résoudre tous. En outre, compte tenu des liens de plus en plus étroits qui existent au niveau mondial en raison de la globalisation des échanges et de la mondialisation, ainsi que de l'importance

<sup>6</sup> L'acronyme BRIC, inventé par un économiste de Goldman Sachs, Jim O'Neill, signifie Brésil, Russie, Inde et Chine, c'est-à-dire les quatre grandes puissances économiques du monde en développement.

croissante d'acteurs non étatiques pour le développement, les principaux intervenants des chaînes mondiales des produits de base doivent collaborer afin de trouver à ces divers problèmes, dont la plupart ont une portée mondiale, des solutions qui leur profitent à tous, et soient efficaces et durables. La section ci-dessous fournit quelques indications quant à la forme que devrait revêtir de tels partenariats.

## II. Description générale des partenariats multipartites

13. On entend par partenariats multipartites l'alliance volontaire entre principaux intervenants, qu'ils appartiennent ou non aux chaînes mondiales des produits de base, qui conviennent de travailler ensemble dans un but commun. De tels partenariats peuvent être conclus entre secteur privé et secteur public (PPP), avec la participation d'organisations de la société civile.

14. On a constaté au cours des dix dernières années une prolifération de partenariats multisectoriels qui peuvent être regroupés en quatre grandes catégories en fonction de leur objectif principal, à savoir: a) le plaidoyer; b) l'élaboration de normes; c) la mise en commun et la coordination des ressources; et d) l'accès aux marchés pour le développement<sup>7</sup>.

15. De même qu'une chaîne, les partenariats entre secteur public et secteur privé sont à la merci de leur maillon le plus faible. Par conséquent, leurs activités et leurs résultats dépendent de ce que chacun des partenaires amène avec lui. Le secteur privé est motivé par la recherche du profit. Il apporte des ressources financières et son expérience technique ainsi qu'en matière de gestion et d'innovation. Pour sa part, le secteur public est fréquemment motivé par l'impact que le partenariat aura sur la société. Sa contribution va des questions de politique générale et réglementaires, à l'investissement et à l'apport de capitaux complémentaires. Les organisations de la société civile, quant à elles, apportent des connaissances locales et un contenu local, et permettent de connaître l'attitude des communautés à l'égard des partenariats.

16. Les PPP qui réussissent sont ceux qui ont su tirer parti des compétences de base et des avantages comparatifs de chaque participant. Ils ont clairement défini (et convenu) les objectifs, le partage des responsabilités et les mécanismes de gouvernance, des calendriers précis assortis d'objectifs ainsi que le partage des risques et des coûts d'investissement, et présentent un intérêt pour toutes les parties. La confiance et l'honnêteté des divers partenaires sont donc importantes pour atteindre les objectifs fixés.

17. Les partenariats ci-dessous, dont le rôle est reconnu au niveau mondial, figurent parmi les exemples de PPP réussis:

- a) Chevron Corporation: Angola Partnership Initiative;
- b) Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR);
- c) Forum intergouvernemental sur l'exploitation minière, des minéraux, des métaux et le développement durable;
- d) Forum mondial sur les produits de base de la CNUCED;
- e) Pacte mondial des Nations Unies; et
- f) Fondation mondiale du cacao: Alliance pour une culture durable.

---

<sup>7</sup> Pour plus de détails, voir Witte M. J. et Reminisce W. (2005). *Business Unusual – Facilitating United Nations Reform Through Partnerships*. Bureau des Nations Unies pour le Pacte mondial, ONU: 10.

### III. Quelques problèmes liés au commerce des produits de base et au développement, et mise en œuvre de solutions innovantes dans le cadre de partenariats multipartites

#### A. Politiques et stratégies en matière de produits de base

18. Comme prévu par l'Accord d'Accra (par. 93, al. *a* et *b*), la CNUCED a examiné la question des politiques commerciales lors de la deuxième session de la réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement, tenue en 2010. Le débat s'est appuyé sur un document d'information consacré à l'élaboration de politiques et à leur intégration dans les stratégies nationales et régionales de développement, au développement des capacités de production et à la compétitivité. Le document traitait également des questions de valeur ajoutée, de diversification ainsi que de la promotion de la coopération intergouvernementale et de la réalisation de consensus s'agissant des politiques et instruments liés au commerce destinés à résoudre les problèmes en matière de produits de base<sup>8</sup>.

19. Ce document présentait plusieurs mesures liées au commerce et destinées à créer un environnement favorable dans les pays en développement tributaires des produits de base et dans les PMA, préalable indispensable au bon fonctionnement des autres activités de production et des services de façon à permettre à ces pays de se prémunir contre les défaillances du marché, d'attirer des investissements étrangers et intérieurs, d'accroître leur capacité de production et leur compétitivité, et d'avoir accès aux marchés internationaux.

20. Malheureusement, dans de nombreux pays en développement et PMA, les conditions idéales ne sont pas remplies, et il s'en faut parfois de beaucoup. Les PPP pourraient contribuer à remédier à cette situation.

21. Dans ce contexte, le rôle de l'État est essentiel. L'État a avant tout pour fonction, outre la fourniture de services sociaux (par exemple éducation et santé), de mettre en œuvre des politiques et de créer des cadres réglementaires et législatifs à l'appui du secteur des produits de base. S'il ne dispose pas des ressources techniques et financières nécessaires pour élaborer lui-même des politiques commerciales et les mettre en œuvre, un appui multisectoriel concerté est alors nécessaire. L'intégration des politiques commerciales liées aux produits de base dans les politiques nationales, régionales et internationales de coopération est tout aussi importante. Des organismes comme la Commission européenne (CE), l'Organisation mondiale du commerce (OMC), et le système des Nations Unies, en particulier l'Assemblée générale et le Pacte mondial, de même que les organismes donateurs (Banque mondiale, Organisation de coopération et de développement économiques et G-8) devraient s'intéresser à nouveau aux principales politiques et questions en rapport avec le commerce de produits de base. La problématique des produits de base concerne l'ensemble du monde et, de ce fait, devrait bénéficier de l'attention et des ressources qu'elle mérite.

22. La question n'est pas véritablement nouvelle. Les produits de base font partie intégrante des principaux objectifs internationaux en matière de développement (objectifs 1, 7 et 8 du Millénaire) et de programmes tels que l'initiative Aide pour le commerce ou encore le Cadre intégré renforcé pour les PMA. Le Programme intégré de l'Union africaine

<sup>8</sup> CNUCED (2010). Traiter la problématique des produits de base au moyen de mesures liées au commerce. TD/B/C.I/MEM.2/9. Conseil du commerce et du développement. Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement, deuxième session, 24 et 25 mars 2010, Genève. Rapport disponible en ligne à l'adresse suivante: [www.unctad.org/fr/docs/cimem2d9\\_fr.pdf](http://www.unctad.org/fr/docs/cimem2d9_fr.pdf).

pour le développement de l'agriculture en Afrique (CAADP) reconnaît également le rôle important des produits de base agricoles pour le développement. Il n'en demeure pas moins que le secteur manque encore cruellement des ressources financières dont il a besoin et n'occupe pas la place qu'il devrait dans les stratégies nationales et régionales de développement<sup>9</sup>.

23. La volonté politique est indispensable pour intégrer les politiques liées aux produits de base dans les politiques nationales et régionales plus générales. Sans une telle volonté, les ressources consacrées au secteur des produits de base, notamment à l'agriculture, restent insuffisantes.

## **B. Mise en œuvre de mesures de soutien global dans les pays en développement tributaires des produits de base**

24. L'intégration des politiques liées aux produits de base dans des cadres nationaux et régionaux est importante pour pouvoir attirer des ressources des institutions financières internationales et des organismes donateurs. Les entreprises multinationales, comme DuPont<sup>10</sup>, peuvent alors être tentées de participer à des partenariats et d'apporter à l'agriculture des produits et des technologies novateurs qu'elle n'a pas<sup>11</sup>.

25. Avec un appui technique et financier suffisant de divers partenaires, les pays en développement tributaires des produits de base peuvent accroître la productivité de leur agriculture<sup>12</sup>. Au Malawi par exemple, la Stratégie de croissance économique (2004) permet au Gouvernement de fournir aux petits exploitants agricoles, par l'intermédiaire de négociants et en utilisant un système de bons, des installations d'entreposage et des intrants (engrais et semences améliorées) ainsi que d'assurer la stabilité des prix. Ce programme a obtenu des résultats remarquables et aujourd'hui le Malawi non seulement produit suffisamment de maïs pour sa consommation intérieure, mais est également exportateur net. Il fournit également du maïs en tant qu'aide alimentaire au Swaziland et au Lesotho (environ 10 000 tonnes).

26. Une coopération internationale ou des partenariats spécifiquement consacrés au règlement des questions et problèmes liés aux produits de base sont nécessaires. On peut en citer plusieurs exemples auxquels participe la CNUCED. Ainsi, le programme Tous ACP relatif aux produits de base agricoles, financé par l'Union européenne et exécuté par cinq organisations internationales en tirant parti des compétences propres à chacune, a permis d'optimiser les ressources et les savoir-faire et d'atteindre les objectifs fixés<sup>13</sup>.

<sup>9</sup> CNUCED (2010). Politiques et instruments liés au commerce, et leur utilité pour résoudre les problèmes relatifs aux produits de base.

<sup>10</sup> La société DuPont (États-Unis) est une société de premier plan au niveau mondial en matière de science et d'innovation, notamment dans les domaines de l'agriculture et des technologies industrielles, de la chimie, de la biologie, de la science des matériaux et de la production manufacturière.

<sup>11</sup> Niebur B. (2009). The Power of Partnerships: A Private-sector perspective. Dans *World Food Security – Can Private Sector R&D Feed the Poor?* A. G. Brown (éd.), The Crawford Fund, Canberra: 46-49.

<sup>12</sup> À l'heure actuelle, les gouvernements africains consacrent en moyenne 4 à 5 % du budget national à l'agriculture. Aux termes du programme global de développement de l'agriculture en Afrique, ils se sont engagés à y consacrer 10 %, mais jusqu'à présent seul un petit nombre d'entre eux l'ont fait.

<sup>13</sup> Ce programme, qui bénéficie d'un financement de 45 millions d'euros de la part de l'Union européenne, est exécuté par le Fonds commun pour les produits de base, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Centre du commerce international



27. Deuxièmement, le Fonds mondial sur les produits de base de la CNUCED examine des questions clefs telles que le commerce, le financement et la logistique. Il repose sur l'idée qu'aucun organisme ou groupe d'intérêts ne détient toutes les clefs de la solution de la problématique des produits de base et ne rassemble des personnalités et des organismes de réputation internationale, chargés d'élaborer les plans en vue de la recherche de solutions appropriées<sup>14</sup>.

## C. Le système commercial multilatéral et l'accès aux marchés

### 1. Le Cycle de développement de Doha

28. S'il faut certes réaligner et intégrer les politiques relatives aux produits de base à tous les niveaux – national, régional et international – il est également nécessaire de mener à bien le Cycle de développement de Doha de telle façon qu'il réponde aux préoccupations de développement des pays en développement, notamment des pays tributaires des produits de base. Le succès du Cycle de Doha aura d'importantes conséquences sur la production et le commerce des produits de base de ces pays, car il leur permettra de recueillir les fruits d'un système commercial sûr et reposant sur des règles équitables qui instaurent un environnement ouvert, transparent et stable pour tous les pays, quel que soit leur niveau de développement.

### 2. Mesures non tarifaires et accès aux marchés: le problème des réglementations sanitaires et des normes de qualité applicables aux produits agricoles alimentaires

29. Au cours des cinquante dernières années, l'accès aux marchés des pays développés a été rendu plus facile par une réduction des tarifs douaniers et des restrictions quantitatives même si la progressivité des droits et les crêtes tarifaires restent profondément préoccupantes. Toutefois, l'accès aux marchés n'est pas à lui seul une condition suffisante pour assurer que ceux qui dans les pays en développement, produisent, vendent et transforment les produits de base bénéficient également des avancées en matière de développement.

30. Les accords de libre-échange – qu'ils soient bilatéraux ou régionaux – ont notamment pour objectif de promouvoir et de développer les échanges. Mais aussi nobles et bien intentionnés qu'ils soient, ils n'auront guère d'impact s'ils ne sont pas appliqués et si les bénéficiaires potentiels ne sont pas en mesure de produire de façon concurrentielle pour les marchés des pays développés. Par exemple, l'accès en franchise de droits et hors contingentement au marché européen pour les produits des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) en vertu des accords de partenariat économique n'a pas grand intérêt si ces pays ne peuvent se conformer aux normes applicables<sup>15</sup>.

31. L'un des principaux obstacles à l'accès aux marchés et au commerce est la prolifération des réglementations sanitaires et des normes de qualité, sans même parler de législations et de réglementations techniques divergentes. Cette situation tient peut-être dans une large mesure à des différences d'interprétation et au manque d'uniformité de la conception et de l'application des mesures tarifaires et non tarifaires (concernant par

---

CNUCED/OMC (CCI), la CNUCED et la Banque mondiale. Pour plus de détails voir [www.euacpcommodities.eu](http://www.euacpcommodities.eu).

<sup>14</sup> Pour plus de détails, voir <http://www.unctad.info/en/Special-Unit-on-Commodities/Events-and-Meetings/Global-Commodity-Forum>.

<sup>15</sup> Au cours des trente dernières années environ, les exportations des pays ACP vers l'Union européenne sont passés de 7 à 3 %, et ce en dépit d'un accès fortement préférentiel en vertu de divers accords de libre-échange, dont le dernier en date est l'Accord de partenariat économique.

exemple la sécurité et la qualité des produits alimentaires) visées par l'Accord sur les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) et l'Accord sur les obstacles techniques au commerce de l'OMC.

32. La sécurité et la qualité des produits alimentaires rentrant dans le commerce international ont également suscité des préoccupations récentes ces dernières années en raison des risques sanitaires associés à la grippe aviaire, à l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB, ou «maladie de la vache folle»), à la présence de dioxine dans les œufs et le porc et de mélamine dans les produits laitiers (lait pour nourrissons), et à la grippe porcine. On a également noté la présence de mycotoxines dans les aliments, de salmonelles dans les produits à base d'arachide et des résidus de pesticides dans les végétaux.

33. Face à cette situation et afin de protéger la santé des hommes, des animaux et des végétaux, les pays développés, en particulier, ont adopté et mis en place une multitude de normes de sécurité et de qualité des aliments, ainsi que de dispositions législatives et de réglementations techniques<sup>16</sup>. La plupart des pays en développement tributaires des produits de base n'ont pas les moyens techniques de se conformer à ces réglementations et normes qu'elles soient publiques ou privées<sup>17</sup> ni les ressources financières qui leur permettraient de compenser les coûts excessifs liés à leur respect. Par ailleurs, un certain nombre d'entre eux ne disposent pas du personnel compétent nécessaire pour gérer et appliquer efficacement les contrôles de sécurité et de qualité indispensables<sup>18</sup>.

34. De nombreux organismes donateurs, organismes intergouvernementaux et organisations de la société civile ont entrepris de fournir aux pays en développement une assistance technique et financière pour leur permettre de se conformer à ces normes, ou d'obtenir une certification auprès de mécanismes de bonne réputation. Ainsi, le Codex alimentarius FAO/OMS finance la participation de pays en développement à ses réunions de normalisation, et le Fonds pour l'application des normes et de développement du commerce (FANDC) de l'OMC finance des projets afin de renforcer les capacités des pays en développement à se conformer aux normes sanitaires et phytosanitaires et de leur permettre d'accéder ainsi plus facilement aux marchés<sup>19</sup>. De même, les États-Unis et l'Union européenne ont mis en place des programmes d'assistance technique afin d'aider les pays à se conformer aux normes pour l'accès à leurs marchés.

<sup>16</sup> L'Union européenne, par exemple, exige le respect du système de points critiques de contrôle (HACCP) à tous les niveaux de la chaîne d'approvisionnement, et va exiger la traçabilité de tous les produits alimentaires.

<sup>17</sup> Les normes publiques (d'application obligatoire) sont fixées par des organismes publics, notamment les organes internationaux de normalisation tels que le Codex alimentaire OMS/FAO. Elles fixent les prescriptions minimum à respecter par les pays exportateurs de denrées alimentaires et de produits agricoles. Les normes du secteur privé (d'application volontaire) sont fixées par le secteur privé et, de ce fait, n'entrent pas dans le cadre de l'OMC. On peut citer la norme mondiale du British Retail Consortium, le système HACCP néerlandais, Fairtrade, les normes internationales applicables aux aliments (IFS) et la norme ISO 22000. Les normes privées sont beaucoup plus strictes que les normes publiques et deviennent progressivement les normes publiques de fait dans le commerce international de produits alimentaires.

<sup>18</sup> Henson S. (2003). Food safety issues in international trade. In: Laurian J. Unnevehr (éd.). Food Safety in Food Security and Food Trade, Focus 10 – Brief 5, IFPRI, Washington.

<sup>19</sup> Les projets financés par le FANDC ont permis à la CNUCED d'assurer des activités de renforcement des capacités – formation d'inspecteurs – et la certification aux normes GlobalGAP de fermes pilotes en Guinée, ainsi qu'une certification (agriculture biologique en Guinée) et un projet de renforcement des capacités dans le secteur horticole au Mozambique.

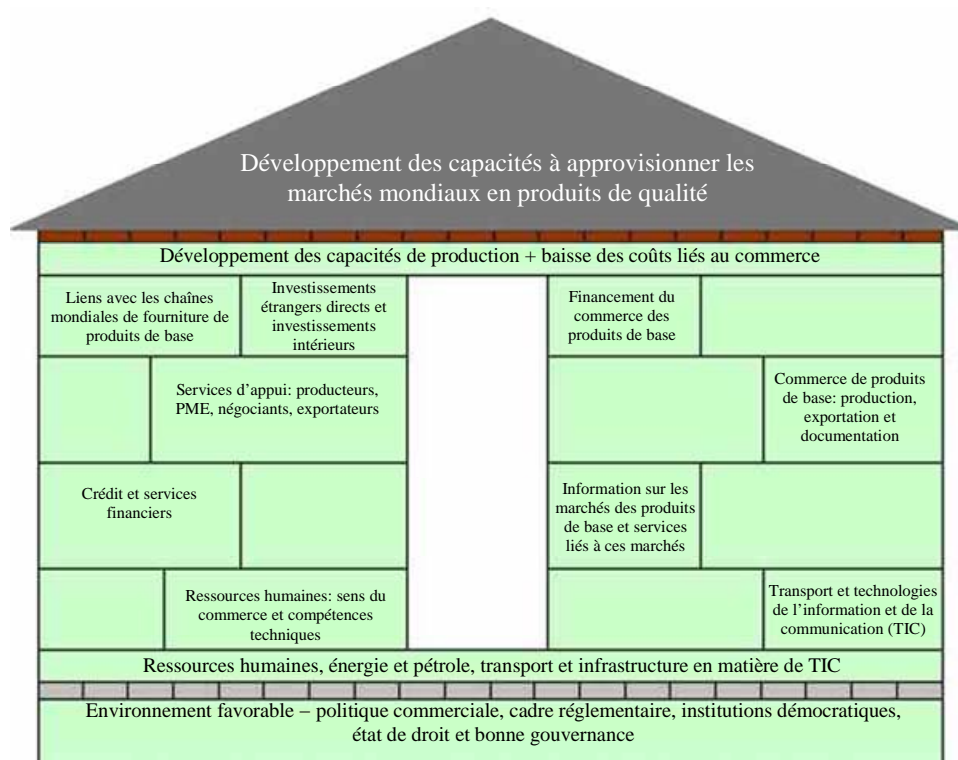
### 3. Développement des capacités de production

35. Il est indispensable non seulement de respecter les normes de sécurité et de qualité ainsi que les règlements imposés par les marchés d'exportation, mais également de renforcer les capacités de production des principaux intervenants – paysans, négociants, petites et moyennes entreprises (PME), exportateurs, organisations de producteurs, autorités nationales compétentes, etc. – des pays en développement tributaires des produits de base (voir l'Accord d'Accra, par. 93 a) et le Consensus de São Paulo, par. 74)<sup>20</sup>. En effet, la capacité de ces pays à exporter dépend de l'existence et de la qualité des services (par exemple bancaires et financiers), d'une infrastructure physique (par routes, quais, aéroports), de technologies appropriées (laboratoires) et d'un savoir-faire, y compris techniques.

36. De fait, le développement des capacités de production des pays en développement dépend de l'existence de tout un ensemble de services, d'installations et d'infrastructures essentiels, comme le montre la figure 1 ci-dessous.

Figure 1

#### Les différents éléments nécessaires au développement des capacités de production des pays en développement tributaires des produits de base



Source: D'après CESAP (2004), Addressing supply-side constraints and capacity-building, Bangkok, Thaïlande (p. 3).

37. Ce diagramme montre clairement qu'un environnement propice est un préalable indispensable à la fourniture de tous les autres produits et services destinés à permettre aux pays en développement d'accroître leurs capacités de production et d'exporter des produits de qualité sur les marchés de produits de base.

<sup>20</sup> CNUCED (2004). Le Consensus de São Paulo: TD/410.

38. Chaque pilier contribue à la réalisation d'objectifs qui se renforcent mutuellement à savoir: a) développer la production des principaux intervenants (gauche); et b) réduire les coûts de production et d'exportation (droite). L'accès aux moyens de production (par exemple produits chimiques, semences, terre, crédits à coût abordable, travail) de même que des compétences en matière de gestion et techniques, des liens étroits avec les chaînes mondiales de valeurs et des investissements, aussi bien des investissements étrangers directs que des investissements intérieurs, sont des préalables nécessaires.

39. Une réduction des coûts (droite) est indispensable pour accroître la rentabilité des investissements. Les coûts fixes comme les coûts d'exploitation, y compris les coûts de transactions (par exemple information et sous-traitance, finance, transport, droits administratifs)<sup>21</sup> doivent être réduits au minimum pour que les participants y trouvent leur compte sur le plan financier.

40. Par exemple, les retards aux frontières provoqués par les lourdeurs administratives – douanes, procédures fiscales, quarantaine – se traduisent par une réduction de 1 % des volumes exportés, et un jour de retard à quai se traduit par une réduction de 7 % des exportations de produits hautement périssables, en particulier des fruits et des légumes à forte valeur<sup>22</sup>.

41. La CNUCED de même que plusieurs autres organismes internationaux et régionaux – CCI, ONUDI et banques multilatérales et régionales de développement – ont des programmes visant à aider les pays en développement tributaires des produits de base à accroître leurs capacités de production et leurs capacités commerciales. Toutefois, la persistance au XXI<sup>e</sup> siècle de la problématique des produits de base donne à penser que ces efforts sont insuffisants. Par ailleurs, compte tenu des nombreux produits et services nécessaires pour accroître les capacités de production, des partenariats multisectoriels s'imposent pour tirer parti des compétences des divers partenaires, des réseaux, des ressources complémentaires et des divers savoir-faire.

42. L'une des possibilités serait de renforcer l'assistance financière et l'assistance technique liées au commerce afin de contribuer à développer les capacités locales, y compris des petits exploitants et des organisations de producteurs, au moyen du programme Aide pour le commerce<sup>23</sup>, dont une part importante des ressources est destinée au développement des infrastructures et au renforcement des capacités institutionnelles. Le développement des capacités de production des produits de base doit en faire partie intégrante, et bénéficier d'allocations budgétaires spécifiques.

## **D. Instruments basés sur le marché**

### **1. Financement des produits de base**

43. Des moyens financiers sont indispensables à une croissance économique et à un développement durable, mais l'accès limité des pays en développement tributaires des produits de base à des crédits agricoles abordables, à des services financiers et à l'investissement entrave fortement l'augmentation de la productivité, la compétitivité, le développement et la croissance, ainsi que la possibilité de tirer parti des hausses des cours sur les marchés internationaux. Dans la plupart des pays en développement, les

<sup>21</sup> CESAP (2004). *Addressing supply-side constraints and capacity-building*, Bangkok, Thaïlande.

<sup>22</sup> Banque mondiale (2006). *Trading on Time*, Société financière internationale, Banque mondiale, Washington.

<sup>23</sup> L'Union européenne est le principal fournisseur d'une assistance liée au commerce au niveau mondial. Cette assistance s'élève à environ un milliard d'euros par an, soit environ 50 % du total.

investissements d'équipement de même que les soutiens financiers ont non seulement diminué en termes réels au cours des trente dernières années, mais sont également inférieurs à ce qu'ils devraient être compte tenu de la contribution du secteur à la croissance économique en général, notamment à la création d'emplois et d'épargne intérieure, ainsi qu'en tant que moyen de subsistance.

44. Par exemple, l'investissement public total dans les pays en développement tributaires des produits de base est revenu de 7 à 4 % au cours des trente dernières années alors que les flux d'aide publique au développement destinés à l'agriculture ont fortement reculé, passant de 18 % en 1979 à 4 % ces dernières années<sup>24</sup>.

45. Bien que l'agriculture représente 36 % du PIB des pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), c'est le secteur qui reçoit la part la plus faible des crédits privés, ce qui limite l'accès à des crédits bancaires et des services financiers abordables pour la plupart des petits exploitants et des PME<sup>25</sup>. Au Nigéria, l'agriculture représente 40 % du PIB mais ne reçoit que 1 % des prêts bancaires commerciaux.

46. De nombreux facteurs expliquent les difficultés d'accès à un crédit abordable, tels que le coût élevé du financement, l'absence de garanties, le manque d'informations et des compétences limitées en matière de gestion d'entreprise.

47. Du point de vue du financeur, les principaux problèmes sont le manque de capacité des banques locales à concevoir des produits financiers appropriés, le niveau élevé des coûts opérationnels et de la volatilité des prix ainsi que le manque de confiance dans la capacité des petits producteurs à se conformer aux prescriptions en matière de qualité et de quantité. Le financement à moyen et à long terme de l'agriculture est également pénalisé par l'instabilité politique, les mauvais résultats macroéconomiques et la faiblesse ou l'absence d'un environnement favorable et de services d'appui.

## 2. Financements structurés des produits de base

48. Au cours des dix dernières années, des financements structurés ont été conçus pour répondre aux besoins des principaux opérateurs de la chaîne de production des pays en développement. Alors que les financements traditionnels sont fondés sur les bilans, c'est-à-dire la solvabilité de l'emprunteur, les financements structurés reposent sur les transactions et mettent l'accent sur les résultats que l'emprunteur est susceptible d'obtenir. En d'autres termes, ils encouragent les banques à financer les emprunteurs tout au long de la chaîne logistique (production, ventes, transports, consommation et exportation)<sup>26</sup>, ce qui suppose de bien comprendre les relations commerciales, les compétences financières et la nature de la coopération entre les principaux intervenants.

49. Au cours des dernières années, des banques et des institutions de microfinancement de certains pays en développement tributaires des produits de base ont eu recours à des financements structurés pour répondre aux besoins de l'agriculture, en particulier des petits exploitants et des PME, comme les financements garantis par des récépissés d'entrepôt et

<sup>24</sup> CNUCED (2010). UNCTAD Policy Brief n° 18. Décembre 2010 (UNCTAD/Press/PB/2010/8). Disponible en ligne à l'adresse suivante: [http://unctad.org/en/docs/presspb20108\\_en.pdf](http://unctad.org/en/docs/presspb20108_en.pdf).

<sup>25</sup> FMI (2010). Short- Versus Long-Term Credit and Economic Performance: Evidence from the WAEMU. IMF Working Paper (WP/10/115). Disponible en ligne à l'adresse suivante: <http://imf.org/external/pubs/ft/wp/2010/wp10115.pdf>.

<sup>26</sup> Pour une étude détaillée de l'élaboration et du fonctionnement de nouveaux instruments et mécanismes financiers, tels que les financements structurés, le financement de la chaîne logistique et le financement sur inventaires, voir CNUCED (2010): Accès des pays tributaires des produits de base au financement de ces produits (TD/B/C.I/MEM.2/10), disponible en ligne à l'adresse suivante: [www.unctad.org/fr/doc/cimem2d10\\_fr.pdf](http://www.unctad.org/fr/doc/cimem2d10_fr.pdf).

les crédits sur stocks, l'exploitation agricole sous contrat et l'affacturage/l'escompte de créances<sup>27</sup>.

50. Ces mécanismes pourraient contribuer à régler les problèmes de financement que connaissent les pays tributaires de produits de base. Toutefois, ils ne sont pas la panacée: comme toute nouvelle technique, ils posent des problèmes complexes, notamment parce qu'ils s'accompagnent de risques importants, nécessitent des compétences de gestion plus grandes, ainsi que l'adaptation au cadre réglementaire législatif existant. Plusieurs pays d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe ont réalisé des progrès remarquables s'agissant des financements gagés sur les dépôts et les stocks. Ainsi, la République-Unie de Tanzanie utilise le système de financement gagé pour le café, les noix de cajou et le coton et le riz paddy alors qu'à Madagascar, un système fondé sur les stocks est en cours d'élaboration avec des institutions de microfinancement.

51. Toutefois, le développement de l'utilisation de ce type d'instruments en Afrique de l'Est et en Afrique australe a été gêné par des insuffisances institutionnelles, un manque de moyens et d'infrastructures ainsi que par des incertitudes en matière juridique et réglementaire. Ces divers obstacles peuvent être surmontés en recourant à des partenariats multipartites bien conçus et exécutés (PPP).

### 3. Gestion des risques

52. Le partage des risques liés au financement des produits de base agricoles est un aspect essentiel pour les banques et les institutions de microfinancement locales. Compte tenu des problèmes persistants associés à la production et au commerce des produits agricoles alimentaires et des produits de base (voir encadré 1), les primes de risque sont élevées. Le partage des risques entre le financeur et le ou les emprunteurs est donc un élément important.

53. Les PPP pourraient contribuer à réduire l'exposition aux risques, à mieux utiliser les avantages comparatifs et à développer le portefeuille de financement. Il existe à l'heure actuelle plusieurs accords de partage des risques.

54. Le Fonds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) pour le développement international et la Société financière internationale (SFI) ont apporté 120 millions de dollars à l'Export Trading Group (ETG), qui est l'un des principaux opérateurs intégrés de la chaîne logistique agricole en Afrique, qui a utilisé ces fonds pour développer le financement du commerce des produits de base agricoles en Inde, au Kenya, au Malawi, en Ouganda, en République-Unie de Tanzanie et en Zambie. Le Fonds de l'OPEP a également signé avec la Standard Bank un accord de partage des risques liés à l'octroi de crédits à de petits exploitants. Environ 75 000 petits exploitants et PME au Ghana, au Mozambique, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie sont ainsi désormais en mesure d'avoir accès au crédit<sup>28</sup>.

55. L'Alliance pour une révolution verte en Afrique collabore avec des banques commerciales au Ghana, au Kenya, au Mozambique, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie pour l'octroi de crédits à de petits exploitants et à de petites entreprises agricoles.

<sup>27</sup> Dans le cadre du programme Tous ACP de l'Union européenne, la CNUCED appuie, en partenariat avec la Banque de développement des Caraïbes, le développement de l'affacturage et de l'escompte de créances afin d'améliorer l'accès des agriculteurs au financement. Ces mécanismes permettront de réduire les problèmes de liquidité des agriculteurs, qui tiennent notamment au retard de paiement des acheteurs.

<sup>28</sup> Pour une description détaillée des fonds qui lèvent des capitaux pour le développement de l'agriculture en Afrique, voir <http://blogs.reuters.com/africanews/2010/08//24/african-agricultural-finance-under-the-spotlight/>.

S'appuyant sur un prêt de 17 millions de dollars en fonds garantis, elle a pu prêter 160 millions de dollars à des taux abordables<sup>29</sup>.

56. En août 2010, la Banque centrale du Nigéria et l'Alliance pour une révolution verte en Afrique ont dévoilé le système NIRSAL de partage des risques pour les prêts à l'agriculture. Alors qu'elles mettront au point, en partenariat avec des banques commerciales, des mécanismes de financement novateurs destinés aux petits exploitants, aux sociétés agroalimentaires, aux entreprises agricoles et aux fournisseurs d'intrants, le système NIRSAL mettra l'accent sur le développement des capacités et la mise en place d'instruments de partage des risques<sup>30</sup>.

57. Le développement des institutions de microfinancement au cours des trente dernières années a créé de nouvelles possibilités d'octroi de crédits aux agriculteurs en collaboration avec les banques. Au Niger et en République-Unie de Tanzanie, les banques commerciales accordent des lignes de crédit ou de refinancement aux institutions de microfinancement, qui à leur tour prêtent aux agriculteurs ou à des groupes de producteurs dont les stocks servent de garantie. Elles sont disposées à travailler avec des institutions qui ont des stratégies claires, de vastes réseaux en zones rurales, des taux de remboursement élevés et des instruments financiers sûrs.

58. Les institutions financières jouent un rôle clef dans la résolution des problèmes liés à l'accès aux services de financement des produits de base et à des crédits agricoles abordables. Toutefois, pas plus ces institutions que les gouvernements, les entreprises, les sociétés ou les organismes donateurs ne peuvent à eux seuls résoudre ces problèmes. Pour cela, il est nécessaire de constituer des partenariats qui tirent parti des compétences propres à chaque participant – gouvernements, organismes de réglementation, banques, institutions de microfinancement, organismes donateurs et organisations à but non lucratif – en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre de solutions collectives.

## **E. Liens entre technologies de l'information et produits de base**

59. La puissance des technologies de l'information peut contribuer à résoudre les problèmes persistants en matière de production et de commerce de produits de base. L'offre d'informations sur le marché et de services, ainsi que l'utilisation d'Internet en sont deux exemples.

### **1. Informations sur le marché et services**

60. Des informations exactes, à jour et fournies rapidement sur le marché des produits de base sont indispensables pour permettre aux parties prenantes de participer plus efficacement aux chaînes mondiales de valeurs concernant les produits de base.

61. Le terme d'informations sur les marchés englobe, entre autres, les crédits agricoles et les services financiers, les prix des produits de base, les informations sur les bourses et les installations d'entreposage, les politiques publiques, les marchés à terme, les profils d'exportateurs et d'importateurs et les innovations en matière de recherche-développement. Il englobe également les normes de sécurité et de qualité, l'offre et la demande, les services et les coûts de transport, l'entreposage et l'emballage et la météorologie.

<sup>29</sup> Anan K. (2010). «Africa's Green Revolution Forum: Initiating a Quantum Leap Forward», Forum pour une révolution verte en Afrique, 2-4 septembre 2010.

<sup>30</sup> Op. cit.

62. Dans certains cas, il existe de très nombreuses informations. Toutefois, soit l'accès à ces informations est limité pour des raisons de confidentialité, soit ces informations ne sont pas systématiquement recueillies, organisées et diffusées gratuitement, ou à un coût abordable, aux intéressés ce qui devrait être l'objectif des PPP.

63. En outre, même lorsque les informations sont publiques, l'asymétrie de l'accès pose un grave problème. Il arrive fréquemment que l'accès aux données stratégiques soit difficile car les technologies nécessaires (par exemple les ordinateurs) sont trop compliquées et non conviviales. Les petits exploitants, les PME et les négociants ne peuvent donc prendre en toute connaissance de cause des décisions concernant, par exemple, à quel moment semer ou récolter, vendre ou prendre des positions de couverture ou encore négocier les prix.

64. La CNUCED a mis en place deux outils – Infoshare et InfoComm – qui fournissent des informations sur les prix des produits de base tout au long de la chaîne, ainsi que des analyses sur les marchés internationaux de produits de base<sup>31</sup>. Par l'intermédiaire du programme Tous ACP financé par l'Union européenne, elle élabore, avec la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et des partenaires régionaux et nationaux clefs, un système d'information sur la commercialisation des produits agricoles pour la région des Caraïbes.

## 2. Bourses de produits de base

65. Dans le contexte actuel, les bourses de produits de base peuvent jouer un rôle utile s'agissant de fournir des services que les gouvernements ne fournissent plus. Il s'agit, par exemple, de la gestion des risques de prix au moyen d'instruments basés sur le marché et destinés à se prémunir contre la volatilité endémique sur ces marchés. Par ailleurs, l'accès aux informations qui émanent de ces bourses, par exemple concernant les prix, peut permettre aux petits producteurs de prendre des décisions mieux informées en matière de récolte et de vente et donc d'accroître leurs revenus, et entraîner une réduction de l'asymétrie qui les met souvent dans une situation défavorable lors des négociations avec des intermédiaires mieux informés. Dans certains pays en développement, ces bourses ont provoqué des améliorations sensibles des infrastructures de commercialisation, du fait de la mise en place d'un système fiable de livraison du physique, y compris en termes de logistique, de stockage et d'assurance de qualité. Dans d'autres pays, elles ont facilité l'accès à des sources de financement moins onéreuses en réduisant les risques aussi bien pour les producteurs que pour les banques.

66. Ces améliorations ne sont pas automatiques. Par ailleurs, les bourses ne permettent pas de résoudre tous les problèmes, qu'ils soient nationaux ou internationaux, auxquels sont confrontés les pays en développement à faible revenu tributaires des produits de base: elles peuvent en fait être considérées comme un élément potentiel – et certes important et dynamique – d'une stratégie de développement du secteur fondée sur le marché.

67. On pourrait avoir recours à des partenariats multipartites pour créer de telles bourses. Tout d'abord, il faudrait établir un partenariat étroit entre la bourse et les autorités, qui jouent un rôle de supervision en prenant des mesures contre ceux qui cherchent à manipuler les marchés et en assurant le caractère sacré des contrats. Les autorités facilitent également le bon fonctionnement des marchés en mettant en place un cadre juridique et réglementaire approprié, en apportant les éléments «manquants» sur le plan des infrastructures et en manifestant leur soutien en faveur d'opérations de marché justes et transparentes.

68. Les partenariats de distribution fondés sur les technologies pourraient être développés pour fournir des services boursiers aux producteurs isolés. Les bourses

---

<sup>31</sup> Pour les détails, voir [www.undcad.org/infocomm/](http://www.undcad.org/infocomm/).



devraient être en mesure d'assurer une gestion intégrée des garanties – y compris des récépissés d'entrepôt – de façon à rendre la logistique plus efficace et à réduire les coûts de manutention. Les partenariats entre bourses et autres types d'organismes pourraient permettre de fournir des solutions intégrées qui tiennent compte de la production et offrent des services consultatifs et d'appui dans de nombreux domaines: assurances, météorologie et analyse des sols, gestion des récoltes, irrigation, fondamentaux. Une bourse, notamment basée sur l'Internet, peut offrir un point d'entrée unique pour l'accès à ces précieux services.

69. Les partenariats entre organismes internationaux, en particulier organismes donateurs et organisations de la société civile, sont essentiels pour accroître le rôle des bourses en vue de résoudre les problèmes que connaissent les pays en développement tributaires des produits de base. La plupart des bourses situées dans ces pays, notamment en Afrique, ont été mises en place par les pouvoirs publics en coopération avec des organismes donateurs et leur fonctionnement reste déterminé par ces derniers. Avec l'appui du programme Tous ACP de l'Union européenne, la CNUCED a été en mesure de coopérer avec d'autres organismes et de développer son rôle de plaidoyer, de faire part des expériences acquises et de coordonner la fourniture de ressources et de savoir-faire de façon à améliorer le fonctionnement de ces bourses.

### 3. Tirer parti du pouvoir d'Internet

70. Dans une économie fondée sur la connaissance, Internet permet à tous les acteurs des chaînes mondiales de valeurs d'avoir accès en ligne et en temps réel à des informations indispensables. Dans un tel contexte, le temps et la distance ne jouent plus aucun rôle.

71. La vente directe aux consommateurs constitue une autre activité en développement qui offre des solutions à des problèmes anciens. Ainsi, la société Café Britt vend du café de haute qualité directement depuis les pays de production – Costa Rica, Pérou et Mexique – à des consommateurs partout dans le monde par l'intermédiaire de son numéro de téléphone 1-800-Go-Britt. La société est présente sur l'ensemble du cycle, depuis la production jusqu'à la vente directe, en passant par la transformation, l'exportation et l'importation, c'est-à-dire depuis l'exploitation jusqu'à la porte du consommateur par l'intermédiaire de son site Web<sup>32</sup>. Avec un simple clic de souris, les consommateurs peuvent obtenir un café de haute qualité directement en provenance du Costa Rica, qui leur sera livré par messagerie expresse (par exemple DHL) en moins d'une semaine<sup>33</sup>.

72. Internet permet également aux producteurs ou aux négociants de faire faire à leurs consommateurs (et acheteurs) un tour virtuel de leur exploitation et de montrer, par exemple, leurs méthodes de récolte et de transformation. Le consommateur a ainsi le sentiment d'acheter un produit frais, de haute qualité et, surtout, auquel il peut faire confiance.

73. Les possibilités sont infinies et restent inexploitées. Il faut donc mettre en place des PPP, qui créent des synergies et étudient des moyens efficaces par rapport à leur coût de tirer parti de cette industrie de croissance.

<sup>32</sup> Pour plus de détails, voir [www.cafebritt.com](http://www.cafebritt.com).

<sup>33</sup> Brown S. (2000). e-Commerce: marketing tool or revenue producer. *Coffee & Tea Trade Journal*, vol. 172, n° 6, juin/juillet 2000. Disponible en ligne à l'adresse suivante: [www.teaandcoffee.net/0600/special.htm](http://www.teaandcoffee.net/0600/special.htm).

## **F. Croissance de la productivité et sécurité alimentaire: la recherche-développement agricole**

74. La sécurité alimentaire au niveau mondial, d'une part, et la production et le commerce des produits de base, d'autre part, sont indissociables. La hausse des prix de l'alimentation et de l'énergie suscite inévitablement des préoccupations en matière de sécurité alimentaire. La faiblesse de la production, le peu de réserves et la forte demande de maïs au cours de la crise de l'alimentation et de l'énergie de 2007-2008, par exemple, ont eu des répercussions dans tout le secteur de l'alimentation. Les prix du maïs, qui sert d'alimentation pour le bétail, du soja et du blé, ont atteint leur plus haut niveau depuis trente ans, ce qui a provoqué des émeutes dans une trentaine de pays, a eu des conséquences politiques et a provoqué des interdictions ou des restrictions d'exportations, les gouvernements cherchant à assurer en priorité la sécurité alimentaire de leur population.

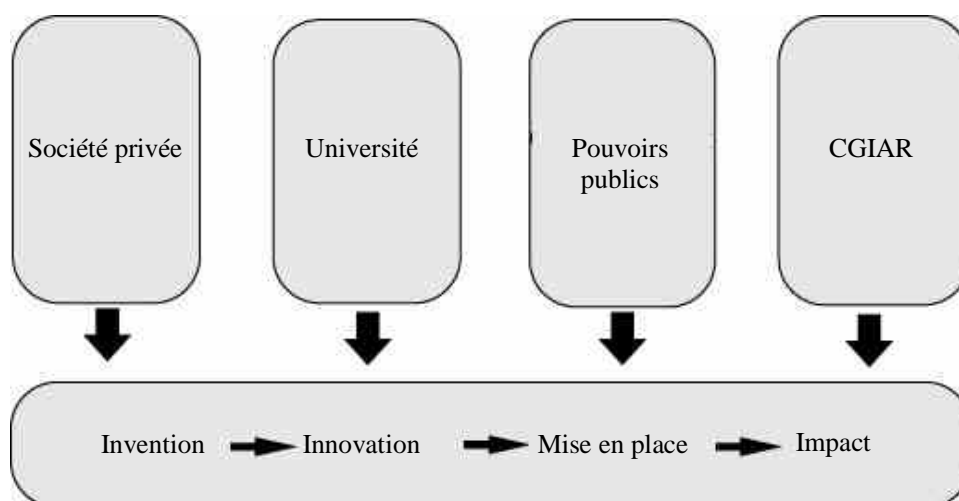
75. La baisse des investissements dans l'agriculture et la recherche-développement constitue l'un des facteurs structurels de la récente crise de l'alimentation et de l'insécurité alimentaire qui s'en est suivie et qui a touché plusieurs pays exportateurs nets d'aliments. Ce sont la recherche-développement et l'innovation (par exemple les variétés à haut rendement) qui ont permis une forte croissance de la productivité. Normalement, les activités de recherche-développement dans le secteur de l'agriculture sont menées séparément par des organismes financés par le secteur public (par exemple les universités), le secteur privé (par exemple Syngenta) et les organisations internationales (par exemple le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale – CGIAR). Au cours des dernières années, il est apparu que le fait de travailler chacun de son côté et avec des budgets limités et des objectifs propres avait non seulement freiné les progrès de la recherche dans chacun des organismes concernés mais également limité les possibilités de tirer parti des complémentarités.

76. C'est pourquoi on assiste depuis une dizaine d'années environ à une très forte augmentation régulière du nombre de PPP (fig. 2) qui travaillent en étroite liaison avec des organisations crédibles de la société civile, principalement dans le but de partager les coûts prohibitifs de la recherche-développement, de créer de la valeur grâce à l'innovation (par exemple biotechnologies), de tirer parti des compétences de chacun et de maximaliser le progrès<sup>34</sup>.

---

<sup>34</sup> Niebur B. (2009). *The Power of Partnerships: A Private-sector Perspective*. Dans *World Food Security – Can Private Sector R&D Feed the Poor?* A. G. Brown (éd.), The Crawford Fund, Canberra: 46.

Figure 2  
Partenariats multipartites



Source: Brown, S. (2000). e-Commerce: marketing tool or revenue producer. *Coffee & Tea Trade Journal*. Vol. 172, n° 6, juin/juillet 2000. Disponible en ligne à l'adresse suivante: [www.teaandcoffee.net/0600/special.htm](http://www.teaandcoffee.net/0600/special.htm).

77. S'ils sont bien conçus et réalisés, les partenariats multipartites se traduisent effectivement par une croissance de la productivité, la découverte de nouvelles technologies (par exemple les variétés à haut rendement) et une diffusion rapide des résultats de la recherche auprès de ceux qui ont à la fois les moyens et les ressources pour les appliquer. Il existe de nombreux exemples de partenariats constitués pour mener à bien des activités de recherche-développement concernant les denrées alimentaires et les produits de base. On en trouvera ci-après quelques exemples.

78. Le CGIAR est le principal organisme, au plan mondial, de recherche-développement dans des domaines essentiels, de l'agriculture à la biodiversité en passant par l'eau. Il regroupe 15 centres (par exemple l'Institut international de recherche sur le riz (IRRI), situé à Los Baños (Philippines)) répartis dans le monde entier et collabore avec des gouvernements, le secteur privé, des organisations multinationales et des organisations à but non lucratif. Plus de 25 % des partenariats sont constitués avec des entreprises internationales. Il est intéressant de noter qu'il a conclu 45 collaborations exclusives avec le secteur privé, qui excluent donc le secteur public comme les organisations à but non lucratif<sup>35</sup>. Le CGIAR consacre environ 428 millions de dollars à la recherche-développement, dont 60 % (257 millions) à la recherche<sup>36</sup>.

79. En Afrique, plusieurs partenariats ont été constitués et divers efforts sont en cours en vue de réformer la politique en matière de semences, d'assurer une coopération entre secteur public et secteur privé dans le domaine de l'amélioration des plantes et de créer un environnement favorable aux investissements dans la recherche-développement. Un consortium, auquel participeront l'Alliance pour une révolution verte en Afrique, le CGIAR

<sup>35</sup> Spielman D.J., Hartwick F. et von Grebmer K. (2007). Public-private sector partnerships and developing-country agriculture: Evidence from the International Agricultural Research System. IFPRI, Washington: 5.

<sup>36</sup> von Braun BJ and Ferroni M (2008). Public-private partnerships in agricultural research: Towards best practice and replicable models. Banque mondiale, Washington.

et des entreprises locales, et qui aura pour mission de promouvoir la production, la commercialisation et l'utilisation de semences améliorées, est en cours de constitution<sup>37</sup>.

80. Au Rwanda, le Programme de développement des cultures, qui rassemble secteur public et secteur privé, permet depuis 2007 de distribuer des engrais aux petits exploitants: le Gouvernement importe des engrais qu'il vend aux enchères à des distributeurs du secteur privé qui eux-mêmes les transportent et les revendent aux collectivités et aux agriculteurs. Il a ainsi été possible d'accroître sensiblement le taux de rendement du maïs.

## G. Gouvernance, responsabilité et viabilité des industries extractives

81. L'abondance de ressources naturelles peut être soit une «bénédiction», soit une «malédiction» pour les perspectives de croissance économique d'un pays. S'il existe des exemples de pays possédant d'abondantes ressources naturelles qui ont pu fonder une croissance économique durable sur leur secteur extractif – notamment le pétrole et le gaz, les minerais et les métaux – plusieurs autres pays ont été victimes de conflits, d'instabilité politique et d'un comportement de recherche de rentes.

82. Au Botswana, pays pauvre avec un PIB par habitant inférieur à 80 dollars au cours des années 70, les importants revenus tirés de l'exploitation des mines de diamants ont fait du pays un miracle économique des années 90. Une gestion prudente, la stabilité politique et des investissements judicieux dans le capital physique et les infrastructures sociales lui ont permis d'enregistrer pendant trente-cinq ans une croissance économique impressionnante, de 10 % par an en moyenne.

83. Au Chili, l'exploitation des importantes ressources minières a permis de financer le développement du chemin de fer, de moderniser l'agriculture et d'améliorer les méthodes de production de vin. Au Pérou, l'exploitation des très importantes ressources de cuivre a permis la construction de villes ainsi que le développement des services bancaires et financiers au cours des années 1860. À Nauru, petit État insulaire du Pacifique, l'exploitation du phosphate a permis aux habitants de jouir d'un revenu extrêmement élevé (15 000 dollars) pendant les années 60 et 70. La Zambie, qui pendant les années 20 était un pays pauvre, a été le pays d'Afrique subsaharienne qui a enregistré le revenu par habitant le plus élevé en 1964 grâce aux exportations de cuivre.

84. Toutefois, l'abondance de ressources naturelles ne signifie pas systématiquement croissance économique. Ainsi, l'Angola, le Congo, l'Équateur, le Nigéria, la Sierra Leone et le Yémen affichent des indicateurs sociaux extrêmement faibles. De même, la Guinée-Bissau, Madagascar, le Mali, le Niger, la République centrafricaine et le Tchad ont enregistré une croissance de leur revenu par habitant extrêmement faible, voire négative, au cours des quarante dernières années environ.

85. Le cas de ce second groupe de pays donne à penser qu'une forte croissance économique est inversement corrélée à la richesse en ressources naturelles. De même, une trop forte dépendance à l'égard des ressources extractives est fortement corrélée avec des indicateurs sociaux peu élevés, une faible croissance, une inégalité de revenus et une très grande misère.

86. Par ailleurs, certains pays possédant d'importantes ressources naturelles sont des foyers de guerre et de troubles civils<sup>38</sup>. C'est par exemple le cas de l'Angola, de la

<sup>37</sup> Ferronia M. (2010). Can private-sector R-D reach small farms? Dans *World Food Security – Can Private Sector R&D Feed the Poor?* A. G. Brown (éd.), The Crawford Fund, Canberra: 11-12.

<sup>38</sup> Bannon I. et Collier P. (2003). *Natural resources and violent conflict: Options and Actions*, Banque mondiale, Washington: ix-4.

Papouasie-Nouvelle-Guinée (Bougainville), de l'Indonésie (Irian Jaya), du Niger et de la Sierra Leone. Si le «mal hollandais» décourage les investissements dans les secteurs des biens échangeables, la mauvaise gouvernance, ainsi que le manque de transparence et de responsabilité et la faiblesse des institutions ont conduit à des comportements de recherche et de rentes et/ou à des fuites de capitaux.

87. De nombreux partenariats multipartites sont apparus dans le secteur extractif afin de remédier à des problèmes clefs tels que le manque de transparence et de responsabilité et de bonne gouvernance, d'assurer le partage des recettes et la responsabilité sociale des entreprises et de répondre aux préoccupations environnementales.

88. En collaboration avec la Commission du développement durable de l'ONU, le Forum intergouvernemental sur l'extraction minière, les minerais, les métaux et le développement durable a élaboré un cadre général qui englobe une grande partie de ces questions, notamment les problèmes et les possibilités existants dans le secteur extractif<sup>39</sup>.

89. L'Initiative de transparence des industries extractives (EITI), qui est un groupement mondial, met l'accent sur la gouvernance, la transparence et la responsabilité ainsi que la déclaration des recettes extraordinaires et des coûts dans le secteur. Elle bénéficie d'un appui intersectoriel de la part de 24 pays, d'organisations internationales, de sociétés pétrolières et minières ainsi que de groupes à but non lucratif<sup>40</sup>.

90. Les pays qui possèdent d'importantes ressources naturelles et qui connaissent des problèmes de gouvernance, de transparence et de responsabilité ont été encouragés à adopter les directives de l'EITI en matière de lutte contre la corruption. Ils peuvent par ailleurs envisager une coopération Sud-Sud pour mettre en commun leurs expériences et en tirer des enseignements.

#### IV. Conclusions

91. L'évolution récente des marchés mondiaux a replacé la question des produits de base à nouveau à l'ordre du jour de la communauté internationale, mais les problèmes liés à la production et au commerce persistent. La complexité de la problématique des produits de base et la multitude de questions qu'elle englobe – subventions à l'exportation et soutien intérieur, volatilité des prix, coûts élevés associés au respect des normes de sécurité et de qualité, absence de mécanismes de crédit et de services financiers d'un coût abordable ou accès limité à ces mécanismes et services, informations sur le marché, recherche-développement, baisse des investissements réels dans l'agriculture – sont telles qu'aucune institution ou organisation ou aucun pays ne peut les résoudre à elle seule ou à lui seul.

92. Des partenariats entre principaux intéressés – secteurs public et privé et organisations de la société civile – sont indispensables, d'autant plus qu'ils mettent en œuvre des approches novatrices. De tels partenariats existent déjà partout dans le monde et doivent être développés et recapitalisés. Le Cycle de négociations commerciales de Doha profitera aux pays en développement tributaires des produits de base s'il est mené à bien rapidement et en tenant compte de leurs préoccupations en matière de développement. Quoi qu'il en soit, la mise en commun de l'expérience acquise, dans le cadre d'une coopération Sud-Sud, permettrait de tirer les enseignements et mérite des recherches et des analyses plus approfondies.

<sup>39</sup> Pour plus de détails sur le Forum, voir <http://www.icmm.com/page/6133/intergovernmental-forum>.

<sup>40</sup> Pour plus de détails sur l'EITI, voir <http://eititransparency.org>.